

PRIX D'ABONNEMENT
 Franco pour la Suisse
 Un an fr. 10.—
 Six mois » 5.—
 Trois mois » 2.50
 Pour l'étranger le port en sus.

L'IMPARTIAL

PRIX DES ANNONCES
 10 cent. la ligne
 Pour les annonces d'une certaine importance on traite à forfait.
 Prix minimum d'une annonce 75 centimes.

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à la Chaux-de-Fonds tous les jours excepté le Lundi

ABONNEMENTS ET ANNONCES	Du 1 ^{er} Octobre 1904												Départs pour GARE CHAUX-DE-FONDS												Arrivées de												Du 1 ^{er} Octobre 1904											
	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
L'IMPRIMERIE A. COURVOISIER	6	35	7	44	9	20	12	10	13	8	3	2	3	36	4	38	5	34	7	09	7	30	10	02	11	37	12	34	1	25	2	42	3	58	6	37	7	07	8	25	10	10	11	20				
LA CHAUX-DE-FONDS	6	34	7	43	9	19	12	09	13	7	2	1	3	35	4	37	5	33	7	08	7	29	10	01	11	36	12	33	1	24	2	41	3	57	6	36	7	06	8	24	10	09	11	19				

ADMINISTRATION
 et
BUREAUX DE RÉDACTION
 Rue du Marché n° 1
 Il sera rendu compte de tout ouvrage dont deux exemplaires seront adressés à la Rédaction.

L'IMPARTIAL de ce jour paraît en 8 pages.

— LUNDI 20 MARS 1905 —

La Chaux-de-Fonds

Sociétés de chant
 Odeur mixte de l'Eglise nationale. — Répétition à 8 1/2 h., salle de chant du Collège industriel.
Sociétés de gymnastique
 Hommes. — Exercice, à 8 1/2 h., au local.
Réunions diverses
 I. O. G. T. Loge « La Montagne 34 » (Rocher 7). — Réunion tous les lundis, à 8 heures et demie du soir.
 Cercle abstinant (rue de la Serre 38). — Assemblée lundi, à 8 heures du soir.
 Le Fleuret (Groupe d'Eserime de l'U. C.). — Leçons et assauts à 8 heures, à la salle (Envers 24)

L'AMOUR OBLIGATOIRE

La commission française de réforme du Code civil, instituée récemment par le ministre de la justice, s'est divisée en dix sous-commissions. L'une d'elles, la cinquième, a approuvé une proposition de M. Paul Hervieu, tendant à donner place à l'« amour » parmi les obligations mutuelles des époux, fixées par l'article 212 du Code civil, ainsi conçu : « Les époux se doivent mutuellement fidélité, secours, assistance ».

M. Paul Hervieu a motivé sa proposition en ces termes : « Le mot « amour » n'est pas inscrit dans le Code civil. Il est, sans nul doute, la base même du mariage, le sentiment qui l'ennoblit. Le Code civil est muet. Il me paraît que nous devons indiquer, en donnant place à ce mot, l'obligation pour les époux de s'aimer. »

Mais qu'entend-on par « amour » ? De nombreuses objections furent faites. La plus importante fut celle-ci : l'amour ne peut pas être une obligation dont l'accomplissement se constate, se vérifie, comme celles inscrites déjà dans l'article 212, la fidélité et l'assistance par exemple. On peut savoir si un mari trompe sa femme ou s'il la laisse mourir de faim; peut-on savoir s'il l'aime vraiment ?

M. Paul Hervieu a répondu ainsi : « Par amour, il faut entendre toutes les manifestations de ce sentiment : tendresse constante, soins dévoués et aussi accomplissement de ce qu'on nomme le « devoir d'époux ». Toutes ces manifestations sont dues à l'autre par chacun des deux époux qui ne saurait y manquer sans faillir. Cela est une question de principe sur laquelle on semble absolument d'accord. »

Quant à la constatation de la réalité du sentiment, elle est possible comme toute autre constatation analogue. Ne fait-on pas de fréquentes enquêtes près des amis d'un ménage, de ses domestiques même, lorsqu'il s'agit d'établir s'il y eut injure ou abandon, si le mari a passé des nuits hors du logis ou si Madame, après avoir traité Monsieur de bandit ou d'idiot, l'a giflé ?

Il ne s'agit pas — a ajouté M. Paul Hervieu — de contraindre à l'« amour » des ménages qui se contentent de sentiments plus tièdes et qui — cela n'est pas rare — s'estiment très heureux, élevés fort bien leurs enfants et vivent dans la paix, quoique l'amour ait fait place à la sollicitude, à l'affection amicale, à la sympathique habitude. Non. Ils ne se plaignent pas; c'est affaire à eux. Mais il faut que l'homme ou la femme, « négligé » par son conjoint, victime de sa désertion physique ou morale, puisse invoquer ce cas d'abandon, afin qu'une union soit rompue à laquelle manque désormais l'élément essentiel : l'amour.

Car enfin la loi religieuse admet la rupture du mariage pour « non-consommation du mariage » et même pour « non-accomplissement de l'acte du mariage ». La loi civile aurait-elle des pudeurs plus grandes ? Devant les tribunaux, les époux doivent invoquer l'« injure grave », si l'un des conjoints a cessé d'accomplir son devoir conjugal, parce que la nécessité de l'amour n'est pas affirmée dans l'article du Code. Il faut y remédier très vite et renoncer donc à cette sorte d'hyppocrisie dont la société contemporaine ne saurait s'accommoder. »

En résumé, M. Paul Hervieu a conclu : « Il s'agit, d'ailleurs, d'affirmer un principe. Cette affirmation peut créer des cas nouveaux, des interprétations juridiques nouvelles; il faudra donc, au point de vue légal, l'envisager avec ses diverses conséquences. Mais je ne suis pas un homme de loi. Je laisse aux jurisconsultes le soin de définir les modifications que l'addition du mot « amour » apportera. Je crois nécessaire seulement, quant à moi, d'inscrire comme premier devoir des époux la nécessité de l'amour. »

Après discussion, la commission s'est rangée à cet avis. Et l'article 212 a été ainsi rédigé : « Les époux se doivent mutuellement amour, fidélité, secours, assistance. » L'amour ainsi, devient le premier des devoirs.

LES TENAILLES

Sous ce titre, le « Figaro » blague comme suit la proposition Hervieu d'introduire l'« amour » parmi les obligations matrimoniales comme on peut le lire dans l'article précédent :

Le mari. — Qu'est-ce que c'est ?
 La femme de chambre. — C'est un monsieur qui demande à parler à monsieur. (Elle remet une carte.)
 Le mari. — Faites entrer.
 M. l'inspecteur. — Je suis chargé, monsieur, d'une mission fort délicate auprès de vous. Comme cette carte vous l'indique, j'ai pour mission de surveiller dans les ménages, au nom de M. le garde des sceaux, l'application du nouvel article 212 du Code civil.
 Le mari. — Je ne comprends pas...
 M. l'inspecteur. — Vous allez comprendre. Sur une proposition récente de M. P. Hervieu, le parlement a décidé de substituer à l'ancien texte de l'article 212 celui-ci : « Les époux se doivent mutuellement fidélité, secours, assistance « et amour ». L'oubli du devoir d'amour étant, de la part des pouvoirs publics, moins aisé à constater qu'une infraction à l'obligation de fidélité ou d'assistance, un règlement d'administration publique a confié à un corps de délégués spéciaux la tâche de s'assurer, par de discrètes enquêtes, que partout en France ce devoir était désormais observé. J'ai été amené à me renseigner à votre sujet. Les notes que j'ai recueillies ne sont pas bonnes, et se trouvent malheureusement confirmées par le témoignage d'une personne que j'ai cru devoir interroger...
 Le mari, bouleversé. — Ma femme se plaint de moi ?
 M. l'inspecteur. — Amèrement.
 Le mari. — C'est de la folie ! Je suis un honnête homme...
 M. l'inspecteur. — Personne ne le nie.
 Le mari. — J'ai cinq enfants !
 M. l'inspecteur. — Les juges vous en tiennent compte.
 Le mari. — J'ai fait à ma femme une existence facile, heureuse... Je l'aime beaucoup !
 M. l'inspecteur. — « Aimer beaucoup », ce n'est pas être amoureux.
 Le mari. — Je l'ai été, monsieur l'inspecteur...
 M. l'inspecteur. — Vous ne l'êtes plus. Les témoignages sont formels.
 Le mari. — Ma femme a cinquante-sept ans, et j'en ai soixante-trois...
 M. l'inspecteur. — L'article 212 n'admet point de prescription au devoir d'être amoureux; pas plus qu'à celui d'être fidèle... Au revoir, monsieur. Comme pour les contributions, nous procédons en ces sortes d'affaires par avertissement simple et sommation. Vous êtes averti. Je repasserai dans huit jours.
 Le mari, effondré. — Donnez-m'en quinze!...

OYAMA

Le vainqueur de Kouropatkine n'a pas eu le triomphe bruyant. Nos lecteurs savent qu'il a fait hommage de sa gloire au mikado, attribuant sa victoire, avant tout, aux vertus de son empereur, puis, a-t-il ajouté, aussi à la bravoure des troupes placées sous ses ordres.

Quant à lui, il reste dans l'ombre. C'est un modeste.

Oyama a pris une part active à la restauration du mikado, en 1868. Depuis, il fut, tour

à tour, secrétaire d'Etat, préfet de police, ministre de la guerre et chef d'Etat-Major. Envoyé en mission en France, pendant la guerre de soixante-dix, il y avait fait des études militaires qui lui permirent de procéder à la réorganisation de l'armée japonaise, qu'il fut le premier à initier à la tactique et aux lois européennes de la guerre. C'est à lui qu'on doit l'adhésion du Japon à la Convention de Genève. En 1884, il revint en Europe, pour étudier encore l'organisation militaire des différents Etats, et fut, à cette occasion, créé comte par le mikado. Enfin, plus récemment, il joua un rôle prépondérant dans la guerre sino-japonaise. On se rappelle que c'est lui qui, en 1894, prit Port-Arthur. Les succès qu'il remporta pendant cette expédition lui ont valu les titres de marquis et de maréchal de l'empire.

Quant à sa tactique dans la campagne actuelle, elle est jugée avec une compétence et une perspicacité remarquables par « le vieil officier prussien » qui, de Londres, envoie à la « Frankfurter Zeitung » ses impressions sur la guerre russo-japonaise.

C'est à cet éminent critique militaire que nous empruntons un ou deux des jugements que nous allons donner.

Il faut tout d'abord reconnaître que les troupes japonaises ont à leur tête un gé-



LE MARÉCHAL OYAMA
 le plus grand stratège des temps modernes

ral de haute valeur supérieur non pas seulement par sa bravoure personnelle doublée d'une sage prudence, et par l'indomptable énergie, la patiente obstination qu'il met à exécuter ses plans, — mais encore par ses qualités incontestables de stratège.

Il est, à la fois, avisé et téméraire. L'audace stupéfiante de ses vues; la sagesse avec laquelle il a, dans ses mouvements précipités, su éviter l'isolement pour chacun de ses corps d'armée, démontre la sûreté de ses informations et l'exactitude de ses calculs.

La conception de son plan est d'une véritable grandeur : déployer une armée sur une étendue de cent soixante kilomètres, tout en conservant l'unité d'action et la cohésion entre les différents corps, se lancer dans un mouvement tournant qui eût pu le mettre à la merci de Kouropatkine s'il n'avait pas su escompter la prudence exagérée de son adversaire et s'il n'avait pas assuré sa marche en avant et le développant de ses deux ailes, en forme de corne, par d'habiles dispositions qui protégeaient tout son front de bataille, — vouloir cela comme il l'a voulu, et faire cela comme il l'a fait c'est extraordinairement fort, pour ne pas dire génial. Il risquait gros. On l'a dit avec raison : jamais Kouropatkine n'a été si près d'une grande victoire qu'à la veille de cette terrible bataille

de Moukden, dont l'issue, fatale pour lui, aura très probablement décidé du sort des armes russes en Extrême-Orient. Une fois de plus, l'audacieuse habileté du commandant en chef japonais aura emporté sur le penchant invétéré du généralissime russe pour les traités savantes.

Il est bon d'ajouter que le maréchal Oyama a été merveilleusement servi par les circonstances et excellentement secondé par des lieutenants de premier ordre, tels que les généraux Kuroki, Nogi et Oku, pour ne parler que de ceux-là; il ne faut pas oublier, non plus, le concours précieux de son chef d'Etat-Major, l'éminent général Kadama.

DÉCLARATIONS JAPONAISES

Un journaliste français à Londres a eu un long entretien avec le baron Suyematsu, ancien ministre de l'intérieur du Japon, et gendre du marquis Ito, l'éminent homme d'Etat. Le baron Suyematsu entretient des rapports quotidiens avec les hautes sphères de Tokio. Ses déclarations peuvent être considérées comme officieuses, sinon comme officielles.

— Nos hommes, a-t-il dit entre-autres, quittent leurs champs, leurs ateliers, avec joie; ils sont heureux de se battre pour leur empereur, ils partent avec orgueil pour le théâtre des hostilités. Ce sont tous des passionnés, tous des loyaux, des patriotes. Dites, est-ce que les réservistes russes font preuve des mêmes sentiments ?

» Les Russes nous disent : Vous n'aurez pas suffisamment de ressources matérielles; l'argent vous manquera. Je leur réponds : Il n'y a pas de pays au monde où une guerre déorganise si peu la situation économique qu'au Japon, parce que nulle part au monde il n'y a, proportionnellement, tant de femmes parmi les travailleurs que chez nous.

» Pendant la guerre, notre commerce ordinaire a augmenté au lieu de baisser; et, si on n'avait pas eu la guerre, il aurait encore augmenté davantage. Quant à l'argent, nous en avons au moment actuel, assez pour continuer la lutte jusqu'au mois de mars de l'année prochaine. La Diète a voté tous les crédits nécessaires pour ce laps de temps, et, à la fin de l'année, notre peuple donnera à son empereur et à son gouvernement, de ses économies et de ses richesses ce qu'il faudra pour faire face aux nouvelles dépenses. Notre peuple a renoncé à tout ce qui est luxe; il vit sobrement. Nous ne sommes pas riches, mais nous avons tout prévu : une guerre d'un an, de deux ans, de cinq ans, de dix ans même; nous avons prévu des dépenses plusieurs fois plus élevées que celles que nous avons eues déjà, et nous avons commencé la lutte avec la ferme décision de dépenser notre dernier yen, pour avoir satisfaction et pour obtenir une paix durable en Extrême-Orient. Si les Russes se retirent au delà de Kharbine, pour y concentrer et reformer leur armée, nous conserverons la nôtre en Mandchourie. Elle ne nous coûtera pas beaucoup plus cher en Mandchourie qu'au Japon, et, étant maîtres de tous les accès dans ce pays nous pourrions, au moment voulu, expédier en très peu de temps de nouvelles troupes qui suffiront pour repousser ou écraser de nouveau l'ennemi. Le temps n'est pas pour les Russes : il est pour nous. En attendant, nous nous rendrons maîtres de Vladivostok et de toute la province maritime de Sibérie, comme je vous l'ai déjà dit tout à l'heure. Nous nous trouverons alors dans une situation beaucoup plus favorable vis-à-vis de la Russie et nous serons en droit d'imposer de toutes autres conditions que celles que nous accepterions aujourd'hui.

» Si, d'autre part, la Russie veut la paix, qu'elle nous le dise; nous ne lui demanderons que ce qui est juste et équitable : nous lui demanderons la justice, rien que la justice. Nous nous rendons bien compte, comme ce doit être dur pour une puissance comme la Russie, d'avoir à venir au-devant de nous pour faire la paix, mais c'est l'inévitable conséquence de la situation telle qu'elle est aujourd'hui et telle qu'elle sera demain. »

BANQUE FÉDÉRALE

(SOCIÉTÉ ANONYME)
LA CHAUX-DE-FONDS

Cours des Changes, le 20 Mars 1905.

Nous sommes aujourd'hui, sauf variations importantes, acheteurs en compte-courant, ou au comptant, moins 1/2 % de commission, de papier bancaire sur

	Esc.	Cours
France		
Chèque Paris	100	07 1/2
Court et petits effets longs	3	100 07 1/2
2 mois accept. françaises	3	100 15
3 mois minimum 3000 fr.	3	100 35
Chèque	3	25 24 1/2
London		
Court et petits effets longs	3	25 20
2 mois accept. anglaises	3	25 20 1/2
3 mois minimum L. 100	3	25 20 1/2
Chèque Berlin, Francfort	6	123 12 1/2
Allemagne		
Court et petits effets longs	3	123 12 1/2
2 mois accept. allemandes	3	123 17 1/2
3 mois minimum M. 3000	3	123 30
Chèque Gènes, Milan, Turin	4	100 07 1/2
Italie		
Court et petits effets longs	5	100 07 1/2
2 mois, 4 chiffres	5	100 12 1/2
3 mois, 4 chiffres	5	100 30
Chèque Bruxelles, Anvers	3 1/2	100 05
Belgique		
2 à 3 mois, trait. acc., 3000 fr.	3	100 07 1/2
(Non acc., bill., mand., 3 et 4 ch.)	3 1/2	100 05
Amsterd.		
Chèque et court	3	208 30
2 à 3 mois, trait. acc., Fl. 3000	3	208 50
(Non acc., bill., mand., 3 et 4 ch.)	3 1/2	208 05
Rotterdam		
Chèque et court	3 1/2	105 05
Vienne		
Petits effets longs	3 1/2	105 05
2 à 3 mois, 4 chiffres	3 1/2	105 05
New-York		
Chèque	3 1/2	5 17
SUISSE		
Jusqu'à 4 mois	3 1/2	—
Billets de banque français		100 08
allemands		123 13 1/2
russes		2 65
autrichiens		105 —
anglais		26 30
italiens		100 05
Napoliens d'or		100 02 1/2
Souverains anglais		25 14
Plèces de 20 mark		24 02 1/2

BUREAU TECHNIQUE HENRI SCHÖEHLIN, INGÉNIEUR

TÉLÉPHONE — RUE DANIEL-JEANRICHARD 13 — TÉLÉPHONE
Représentant de la Compagnie suisse de Chauffage et de Ventilation **CALORIE**, Genève.
Applications générales de la chaleur à l'industrie et aux édifices. Chauffage à vapeur, eau, air. Projets et devis sur demande. **Derniers systèmes. Expositions: 20 fois la plus haute récompense.** 1126-2

Un grand atelier de polissage de boîtes or, argent et métal, installé avec les perfectionnements les plus modernes, cherche

UN CHEF POLISSEUR

capable de diriger 40 ouvriers, très énergique, actif et de toute confiance. Inutile de se présenter si l'on ne connaît pas à fond tout ce qui touche le finissage et le polissage de la boîte. Les meilleures références sont exigées. Salaire élevé et engagement à l'année. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 4199-2

LE GRAND BAZAR PARISIEN
est transféré à 20899-35
l'ancienne Gare des voyageurs
LA CHAUX-DE-FONDS

LITS en FER

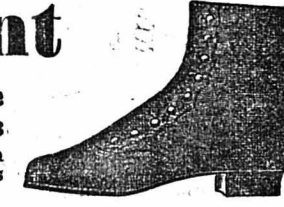


avec matelas de fil-ressort d'acier brevetés par hôpitaux, institutions, casernes, construction reconnue comme excellente, fabriquent comme spécialités depuis plusieurs années. z à 114 g 15 2809-4

Suter-Strehler & Co

ZURICH.
Fabrique de meubles en fer.
Catalogues à disposition.

Il est évident



que vous n'achetez chez moi que de la chaussure réelle solide et à prix les plus avantageux. 17872-3

Il possède comme clients milliers de personnes en Suisse. La confiance dont je jouis depuis nombre d'années de la part de ma clientèle est la meilleure preuve.

Pantoufles pour dames, canevass, avec 1/2 talon
Souliers de travail pour dames, solides, cloués
Souliers de dimanche pour dames, élégants, garnis
Souliers de travail pour hommes, solides, cloués
Bottines pour messieurs, hautes avec crochet, cloués, solides
Souliers de dimanche pour messieurs, élégants, garnis
Souliers pour garçons et fillettes

De nombreuses attestations pour envois en Suisse et à l'étranger. Envoi contre remboursement. Echange franco. 450 articles divers. Le catalogue illustré sera envoyé à tout le monde qui en fera la demande. z a 3005 g

H. BRUHLMANN-HUGGENBERGER, Magasin de Chaussures, WINTERTHUR.

La COLLE liquide Le Page sert à cimenter et à recoller le verre, la porcelaine, les meubles, etc. Très résistante. — Se vend 60 centimes le flacon, avec le pinceau.
PAPETERIE A. COURVOISIER, Place du Marché.

Enchères publiques à la suite de décès

Mercredi 22 Mars 1905, dès 10 heures du matin, on vendra aux enchères publiques, à la Halle: des lits complets, canapés, commodes, un bureau, une table-bureau, un cartonnier, des glaces, tables diverses, fauteuil, un chiffonnier acajou, linge, batterie de cuisine, etc., etc. 4216-2
La vente aura lieu au comptant.
Le Greffier de Paix,
G. Henrioud.

A vendre

de gré à gré, à La Chaux-de-Fonds, un immeuble consistant en un bâtiment, destiné pour logement, écurie, grange et remise, avec un pré d'une superficie de 6677 mètres.
S'adresser pour visiter l'immeuble et pour traiter, au notaire A. BERSOT, rue Léopold-Robert 4. 3480-1

A LOUER

pour le 30 avril 1905, à des personnes tranquilles, dans une maison d'ordre, à proximité de la Place Neuve, un logement de 4 pièces. Un dit de 3 pièces, corridor fermé.
Un petit magasin avec chambre contiguë, servant actuellement de Salon de coiffeur, mais pouvant être utilisé pour tout autre commerce. Lessiverie dans la maison. 8714-9
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Maitre Dolon

PAR CLAUDIE VELLONI

C'est en famille que l'on fêta l'avocat.
M^e Dolon chassa bien vite ses papillons Car cette fois Armande s'était presque promise. Le lendemain, un monceau de cartes encombra son bureau: son cabinet allait être assiégé. Depuis le matin, il avait reçu plusieurs lettres présageant des affaires sérieuses: deux entre autres de clientes du grand monde. Le voilà donc lancé dans cette sphère où il voulait briller!
Jacques venait de déjeuner, fumant à sa fenêtre; il contemplait le ciel joyeux de mai où, dans les nuages légers qui flottaient sans hâte, riait un soleil très doux.
« Armande viendra-t-elle, enfin? pensa-t-il; hier, après l'audience, elle a été tour à tour coquette, fantasque, émue. Cela veut dire que l'heure désirée va sonner. Quand je suis parti, sa main a tremblé dans la mienne! L'ai-je gagnée, cette fois? »
Tandis que M^e Dolon rêvait ainsi, Louis Robert, qui s'était levé tard après tant d'émotions, tout étourdi de se retrouver dans cet appartement qu'il avait bien manqué ne plus revoir, après s'être fait monter à déjeuner à la hâte, avait pris des billets de banque et mis une lettre chargée à l'adresse de M^e Dolon. Puis, la dette matérielle acquittée,

il se dirigea vers la rue d'Arcole pour acquitter la dette de reconnaissance, en remerciant son sauveur.
Louis Robert songeait, en marchant à l'air libre, que tout était surprises dans cette affaire; d'abord, le hasard qui avait mis Dubois en éveil et failli le perdre, puis la déposition inattendue de Silvana, enfin la coïncidence bizarre qui réunissait en un même homme l'inconnu qui seul eût pu le faire condamner, en le remarquant à la gare de Chartres, et le défenseur qui l'avait tiré des griffes de la justice. Sans contredit, la plus grande de toutes ces chances était que M^e Dolon n'eût point gardé le souvenir de son visage.
« J'ai saigné du nez, pensait-il; le grand foulard blanc cachait presque ma figure. Cependant, il m'a parlé avant l'hémorragie. J'étais assez loin de lui, il a peut-être la vue basse? »
Une autre idée fit sourire le misérable:
« M^e Dolon serait vraiment vexé s'il savait la vérité. C'est égal, je lui dois une fière chandelle, et, à la réception de la lettre chargée, il verra que je ne lui ai pas ménagé ma gratitude! »
Jacques, de la fenêtre, aperçut Louis Robert au moment où ce dernier franchissait sa porte; il devint affreusement pâle, il ne songeait pas à cette visite. Dolon n'avait plus le temps de donner contre-ordre à son nouveau domestique, qui introduisait tout le monde depuis ce matin. Il essuya la sueur d'angoisse qui lui mouillait les tempes et, lorsqu'on lui remit la carte du jeune homme, il dit d'une voix tremblante:
— Faites entrer!
Robert demeura stupide devant la réception glaciale qui lui fut faite. « M'aurait-il reconnu? pensa-t-il un instant. Imbécile que je suis, comment m'aurait-il défendu, en ce cas? »
Louis Robert, l'assassin, n'admettait pas lui-même une telle possibilité.
Néanmoins, surmontant la gêne qui nais-

sait de cette situation étrange, l'acquitté se perdit en protestations de reconnaissance et d'amitié, d'autant plus vraies, en somme, qu'elles étaient profondément senties. C'était un noyé qu'un sauveur vigoureux venait de repêcher; sur le premier moment, du moins, la chose s'apprécie toujours.
— Je n'ai fait que mon devoir, monsieur, rien que mon devoir, répondit M^e Dolon, conservant un visage grave. Vous étiez innocent, vous avez réclamé mon appui, je n'avais pas le droit de vous le refuser. Vous n'êtes pas mon obligé, mais celui de la justice dont les lumières sont supérieures aux miennes.
Comme cet homme guindé, impassible, ressemblait peu au brillant orateur qui la veille avait fait frémir toute une salle!
Louis Robert ne prolongea pas sa visite, et M^e Dolon s'aperçut que sa conscience était plus gênante qu'il ne le supposait quand il dut subir l'atroce contact de la main de son client, de cette main féroce qui avait étranglé Isaac Ritter.
En sortant de chez l'avocat, Louis Robert courut chez Silvana; il lui devait bien le restant de sa journée.
Jacques se remit à la fenêtre; il avait besoin d'air.
— Ah! cet homme, quel cauchemar! N'y pensons plus; il ne reviendra pas, j'espère.
A ce moment, une voiture s'arrêta. C'était elle! Armande! Jacques chassa ses remords et, éperdu, fou de bonheur, oubliant la pénible entrevue, il se précipita vers la porte pour ne pas laisser sonner la jeune femme.
— Vous m'aviez vue? dit-elle.
Il l'entraîna.
Alors, sans un mot, défaillante, elle se jeta dans les bras de M^e Dolon et lui rendit son baiser d'autrefois. Il l'étreignit passionnément.
— Jacques! Jacques! je t'adore!
— Armande!
Dolon oublia tout, le palais, ses affaires, ses rendez-vous. Il avait donné des ordres à son domestique pour ne pas être dérangé et pouvoir ménager la sortie d'Armande. Elle

ne partit que tard, le plus tard possible; elle arrêta les baisers de Jacques et lui disait:
— Parle, parle encore, comme hier, parle toujours!
— Je parlerai jusqu'à demain, s'il me faut te dire combien je t'aime.
Enfin la jeune femme s'échappa, brisée. Madame de Brys comprit ce qu'elle avait ignoré jusqu'alors, qu'elle exérait son mari, et que Jacques seul était digne de son amour. Dolon lui avait ouvert la voie des surprises; elle était possédée pour l'instant de ses caresses, de sa beauté, de son talent. Quand Armande rentra, sa belle-mère lui dit:
— Je ne t'ai jamais vue aussi jolie, tu seras très admirée à la soirée de la baronne.
Madame de Brys eut un succès fou à ce bal. En rentrant, lorsque Julien, émoussillé par l'admiration et les compliments de tous ces hommes qui avaient encensé sa femme, vint gratter à sa porte, elle soupira d'une voix faible:
— Entrez, mais ne faites pas de bruit, j'ai la migraine.
Dans les aristocratiques salons qui s'arrachaient l'avocat célèbre, nombre de jolies femmes s'amourachèrent du beau triomphateur. Un jour, le domestique de Jacques lui remit une lettre écrite sur papier de luxe parfumé et armorié; un valet de chambre attendait la réponse. Il lut rapidement; c'était un rendez-vous mystérieux.
Dolon sourit: « Voilà que j'entre aussi dans le roman, se dit-il, tentons l'aventure! »
Il prit une feuille de papier sur laquelle il traça ces deux mots: « Je viendrai », signa et glissa le billet dans une enveloppe qu'il ferma avec une lame de cire sur laquelle il imprima son cachet.
Le lendemain, une voiture vint le chercher et le transporta dans le quartier somptueux où les nobles étrangers logent de préférence.
(A suivre.)

Attention!

A vendre, pour cause de départ, une affaire lucrative dans un endroit industriel d'horlogerie, une Maison d'habitation se composant de deux logements, avec grange et écurie et du terrain pour la garde de 3 vaches; eau sur l'évier, électricité.
Plus un Atelier de monteurs de boîtes or, avec les outils nouveau système; bonne clientèle, place à l'atelier d'une dizaine d'ouvriers. Conditions favorables. — Ecrire sous chiffres P. R. 4069, au bureau de l'IMPARTIAL. 4069 5

A LOUER

pour tout de suite ou époque à convenir:
Progrès 9-a, 2me étage de 2 chambres, dont une à feu et dépendances. 3426-10
Progrès 9-b, rez-de-chaussée de 2 chambres, cuisine et cave. 3426-10
Ravin 5, sous-sol de 2 pièces, cuisine et dépendances. 3678
Rocher 11, premier étage de 4 chambres, cuisine et dépendances. 3427
Rocher 11, rez-de-chaussée de 2 chambres indépendantes.
Rocher 11, sous sol pouvant être utilisé pour pension alimentaire ou atelier.
Charrière 23, premier étage de 2 chambres, cuisine et dépendances. 3428
Serre 55, premier étage de 3 chambres, cuisine et dépendances, complètement remis à neuf. Situation centrale. 3429

Pour le 30 Avril 1905:

Vieux-Cimetière 3, 2me étage 1 chambre, cuisine et dépendances. 3430
Vieux-Cimetière 3, rez-de-chaussée, 2 cabinets.
Industrie 7, rez-de-chaussée de 3 chambres, cuisine et dépendances. 3431
Rocher 11, 2me étage de 3, éventuellement de 4 chambres, cuisine et dépendances. 3433
Rocher 11, 3me étage de 3 chambres, cuisine et dépendances.
Paro 54, beau pignon de 2 chambres, cuisine et dépendances. 3433
Serre 55, 2me étage de 3 chambres, cuisine et dépendances. Situation centrale. 3434
Fritz-Courvoisier 53, rez-de-chaussée de 3 chambres, cuisine et dépendances.
Fritz-Courvoisier 53-a, une remise. 3435
Rue Neuve 5, 2me étage de 2 chambres, 2 alcôves, cuisine et dépendances, gaz. 3436
S'adresser en l'Etude des notaires Ch. BARBIER et R. JACOT-GUILLARMOD, rue Léopold-Robert 50.

Ferme à louer

M. A. Taillard, rue du Jura 4, offre à louer pour le 30 avril prochain, une ferme située à 40 minutes de La Chaux-de-Fonds et pour la garde de 5 à 10 vaches. 3885-1

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à la Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

— MARDI 21 MARS 1905 —

La Chaux-de-Fonds

Sociétés de musique

Harmonie Tessinoise. — Répétition à 8 heures et demie du soir au local.

Orchestre l'Odéon. — Répétition générale, à 8 1/4 h. Musique l'Avenir. — Répétition mardi, à 8 heures et demie du soir, au local (Hôtel de la Gare).

Sociétés de chant

Orphéon. — Répétition, à 9 heures du soir, au local (Café Droz-Vincent). Par devoir.

Grütli-Männerchor. — Gesangstunde, um 9 Uhr.

Cécilienne. — Répétition, à 8 1/2 h. du soir.

Helvetia. — Répétition partielle, à 9 h.

Frohsinn. — Gesangstunde, um 9 Uhr

Sociétés de gymnastique

Ancienne Section. — Exercices, à 9 h., à la Halle.

L'Haltère. — Exercices, à 8 1/2 h., au local.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

Peu d'empressement

La nomination du général Linievitch à été décidée à la dernière heure, parce que tous les généraux consultés par l'empereur, y compris le grand-duc Nicolas Nicolaïevitch, le général Soukhomlinoff, le général Grodekoff et le général Roop ont refusé d'assumer la lourde tâche laissée par le général Kouroupatkine. Le général Soukhomlinoff a consenti à devenir le chef d'état-major de Linievitch, et on croit savoir que le général Grodekoff se rendra, en qualité de conseiller militaire, sur le théâtre des hostilités.

L'Allemagne et les déserteurs russes

En réponse à la mobilisation russe et afin d'éviter l'invasion du territoire par les déserteurs, le gouvernement allemand a pris des mesures énergiques pour que personne ne puisse entrer en Allemagne sans passeport et sans moyens suffisants pour atteindre le lieu de destination choisi.

La somme minima exigée est de quatre cents marks pour les adultes et de cent marks pour les enfants.

Situation désespérée

Le correspondant du «Lokal-Anzeiger» à Kharbine télégraphie que des personnes ayant assisté à la retraite envoient sur le moral des troupes russes des nouvelles très défavorables. En divers points, la retraite ressemblait à une déroute complète. L'opinion générale est que les Russes n'ont plus aucune chance de succès.

La mobilisation

Concernant la mobilisation, on déclare partout en Russie qu'elle est impossible dans l'état actuel des choses. On n'ose même pas envoyer des régiments de l'active en service de peur de troubles. Le conseil de guerre de Varsovie jugea jeudi et fit fusiller séance tenante cinq artilleurs qui refusaient de partir pour la Mandchourie.

Un peu tard

On lit dans le «Novoïe Vremia» de Moscou : «Le 2 mars on a reçu une dépêche du président du Conseil municipal de Port-Arthur, le colonel Verchinine, dans laquelle il annonce que les Japonais se sont emparés de la somme de 300,000 roubles de la caisse municipale. Le colonel Verchinine ajoute qu'il n'a pas eu le temps nécessaire pour transporter l'argent en lieu sûr, n'ayant appris la nouvelle de la capitulation de la ville que le lendemain.»

TABLEAU DE GUERRE

La fuite de Moukden

Le capitaine Olginskiï, de l'état-major du général Kouroupatkine, a adressé le récit suivant au «Novoïe Vremia», le grand journal de Moscou :

Le grondement sourd de la canonnade qui avait lieu à l'ouest arrivait jusqu'à nos oreilles : tout était plongé dans l'obscurité, et seule la gare de Moukden était vivement éclairée.

Des blessés se pressaient en foule sur les voies; les uns étaient bandés avec du linge et enveloppés dans leurs manteaux; les autres, botant ou estropiés, et poussant des gémissements, s'appuyaient sur des cannes, des béquilles et des fusils. Vers huit heures, le bruit courut, timidement d'abord, et avec plus d'intensité ensuite, que nous battions en retraite et que Moukden allait être évacué, mais personne ne voulait y croire. Ce bruit se confirma bientôt. Les visages se renfrognèrent, pâlissaient. On se précipitait vers le télégra-

phe. Le lieutenant-colonel Boïko, chef de la gare, et le chef de la traction, Slaout, ne savaient où donner de la tête. Un peu après huit heures du soir arriva l'ordre d'évacuer la gare et la ville avant cinq heures du matin.

On commença dès lors à embarquer en toute hâte les blessés. Beaucoup avaient déjà été évacués dans la matinée avec les trains personnels des généraux Kaulbars, Sakharoff, Zabiéline et Bilderling, mais il en restait encore un bien plus grand nombre. A neuf heures quarante du soir, on fit partir un premier groupe de huit trains, et l'on demanda à la gare de Tieling de nous envoyer 13 locomotives.

540 wagons de matériel d'artillerie

A 3 h. 5 du matin, on commença à faire partir un nouveau groupe de trains, et à six heures, on expédia le dernier, le seizième. Chaque train comptait de 52 à 55 wagons. On expédia : 3 trains chargés de munitions; 1 train transportant le reste du matériel d'artillerie qui avait été évacué la veille avec 540 wagons; 1 train chargé de vêtements chauds; 2 autres emportant du charbon et des effets; 1 train chargé de matériel de génie et 3 trains emportant le matériel de l'intendance. Tous les autres trains évacuaient les blessés. Le train qui partit le dernier emmena tous les employés du chemin de fer, avec leurs effets personnels et le mobilier des gares. Grâce au dévouement du personnel du chemin de fer, on put sauver les blessés, les munitions, les documents, l'argent et une grande quantité de mobilier. Il ne faut pas oublier que l'on se battait toujours à sept verstes au nord de Moukden, que les trains avaient déjà reçu des obus et que la voie avait été coupée deux fois. Les trains partaient avec les feux éteints, sans siffler, et à huit minutes d'intervalle les uns des autres. Tout autour s'élevaient des flammes gigantesques; c'étaient des dépôts de grains, de paille, de charbon de bois, de biscuit que l'on avait incendiés.

Les premières lueurs de l'aurore commencent à apparaître. Les blessés affluent encore à la gare, devenue déserte; on les empila comme on put, jusque sur les toitures des wagons.

A six heures du matin, on allait faire sauter le pont du Houn-Ho, et les troupes commençaient à passer devant la gare. Le dernier train se mit en branle. On n'avait laissé à la station que huit télégraphistes qui s'étaient offerts volontairement pour rester auprès des appareils, et ne devaient partir qu'à l'arrivée des Japonais. Deux détachements de la Croix-Rouge restèrent dans le quartier russe, avec tout leur personnel. Le dziandzioum chinois avait donné sa parole d'honneur de les faire respecter jusqu'à l'occupation de Moukden par les Japonais. Dans les hôpitaux, il y avait encore 1,050 hommes très grièvement blessés, au nombre desquels 364 prisonniers japonais. J'ignore le nombre des blessés qui ont dû arriver à la gare après son évacuation. Il était impossible d'emmener le matériel roulant Decauville à plus de 200 verstes; ses wagonnets furent brisés et les vivres qu'ils contenaient furent distribués aux troupes qui passaient. On abandonna plusieurs milliers de caisses de cartouches. La perte matérielle qui nous était la plus sensible, en évacuant Moukden, était celle des mines de Poushann, qui nous fournissaient du charbon pour le chemin de fer.

La débacle finale

Les derniers trains furent vivement canonnés vers l'aiguille n° 97 par les Japonais, qui venaient de l'ouest. Dans cette même nuit, de faibles détachements de cavalerie japonaise accompagnés de trois ou quatre canons, arrivèrent à Kiouzan, puis se cachant, à l'est, dans les montagnes, surgirent inopinément sur un plateau situé entre le chemin de fer et la route mandarine et assaillirent nos convois. L'apparition d'escadrons ennemis sur nos derrières produisit une panique dans ces convois. Les conducteurs et les soldats se débâtèrent en s'écrasant les uns les autres.

Moi-même, à la gare de Houshitaï, j'ai vu des caissons de munitions rouler à fond de train, une cohue de soldats s'enfuir... Ne les accusez pas; ces soldats étaient épuisés par une lutte qui avait duré quinze jours. Dans certaines circonstances, on ne peut éviter cette folie qui s'empare momentanément d'une masse. Je dis «momentanément», parce que quarante-huit heures plus tard, Tieling était transformé en un vaste camp dans lequel les troupes s'étaient remises en ordre... Aujourd'hui, ces mêmes soldats, qui ont oublié la faim, le manque de sommeil, la fatigue et la

crainte de la mort, sont assis autour des feux de bivouac et... chantent.

Oui, ils chantent, ces soldats bizarres que les étrangers ne connaissent pas, ils chantent, et c'est la meilleure preuve que tout n'est pas encore perdu et qu'il existe toujours une armée russe. Voyez, par exemple, les régiments de l'armée de Linievitch; ils sont entrés à Tieling en bon ordre, aux accents des musiques, en chantant, et sans avoir perdu un seul trainard...

Nouvelles étrangères

FRANCE

Assaut tragique.

Dans la salle d'armes Yvon-Masselin, à Paris, deux escrimeurs assez réputés faisaient vendredi une passe d'armes. Au plus vif de l'engagement, l'épée de M. F... s'est brisée à dix centimètres environ du bouton et a pénétré sous l'aisselle droite de M. Le Marinier. La blessure a déterminé une hémorragie interne à laquelle a succombé en quelques instants le malheureux escrimeur.

M. Le Marinier était âgé de trente-sept ans. Riche propriétaire de Normandie et maire de Villion-les-Buissons, près Caen, il était un fervent de l'escrime.

M. F... habite Paris. C'est également un amateur connu dans le monde des armes. Il est inutile de chercher à décrire son désespoir après ce malencontreux coup d'épée.

ALLEMAGNE

L'abstinence et la durée du travail.

La journée de travail des charpentiers, sur la place de Karlsruhe, a été réduite d'une demi-heure, avec même salaire, à condition que les intéressés s'abstiennent de toute boisson alcoolique pendant la durée du travail.

RUSSIE

L'état d'esprit du tsar.

La «Schlesische Zeitung» donne de singulières nouvelles de l'état de santé du tsar. Nicolas reste pendant des heures comme sans pensées, mange à peine et se plaint constamment de maux de tête. Les ministres, avec leurs rapports, lui sont devenus complètement indifférents. Vendredi, le prince Khilkoff venait lui rendre compte de son récent voyage en Sibérie et lui demander l'approbation de divers projets. Il fut accueilli, aux premiers mots, par cette apostrophe : «Finissez-en avec ces sottises!» Après un moment de stupeur, le ministre voulut recommencer ses explications, mais le tsar le rabroua encore, puis lui dit tout à coup : «L'avez-vous vu?»

Khilkoff ayant demandé de qui il voulait parler, le tsar lui répondit : «Quoi? Mais de lui, naturellement; est-ce que vous ne comprenez pas?»

Finalement, le ministre sut qu'il s'agissait du tsarévitch et dut suivre l'empereur dans les appartements de la tsarine, où Nicolas resta longuement, heureux et souriant, comme dans un rêve, devant l'enfant qui dormait.

La trahison au Palais.

Il n'est bruit dans tous les milieux aristocratiques que de l'arrestation du fils de l'amiral Verkhowsky, qui servait comme page au palais impérial de Tsarskoïe-Selo. Certains propos tenus par lui donnant l'éveil, une perquisition, opérée dans son appartement, amena la découverte d'un manuel pour la fabrication de bombes, de diverses formules d'explosifs et de matières nécessaires à leur fabrication. Immédiatement arrêté et interrogé, il reconnut appartenir au parti révolutionnaire. Inutile de dire que l'affaire est soigneusement cachée.

C'est Verkhowsky qui déposait, paraît-il, sur la table de l'empereur les proclamations révolutionnaires.

La colère impériale.

On raconte que l'empereur était furieux contre Kouroupatkine. Malgré des ordres précis, le généralissime n'avait pas envoyé au tsar des renseignements détaillés sur les opérations. «On ne me communique, disait l'empereur, que des dépêches truquées!» Or, c'étaient, paraît-il, les télégrammes textuels envoyés par Kouroupatkine. La dernière dépêche du généralissime, de mercredi dernier, qui disait simplement : «Mes troupes passent en bon ordre à côté de Tieling» mit, paraît-il, le comble à la colère impériale et détermina la résolution du rappel. (Sous les plus expresses réserves.)

Correspondance Parisienne

Paris, 19 mars.

Ce dont on parle, ce n'est pas du débat imminent — puisqu'il s'ouvre mardi à la Chambre des députés — sur la séparation pour lequel soixante orateurs sont déjà inscrits; ni de l'adoption définitive de la loi sur le service de deux ans, qui n'attend plus que les formalités de la promulgation. Non. Ce dont on s'inquiète, c'est de savoir si le Japon a le droit d'exiger une indemnité de guerre et si la Russie doit en payer une.

En effet, ce point forme l'obstacle pour les négociations de la paix, que dans les milieux bien informés on tient comme relativement prochaines. Le flot de dépêches russes annonçant la guerre à outrance est considéré comme l'expression d'un gros bluff destiné à amener l'adversaire à plus de conciliation. On sait aujourd'hui de façon certaine qu'en outre de l'abandon de Port-Arthur par les Russes, de la cession de la Mandchourie à la Chine et de la reconnaissance de sa suprématie sur la Corée, le Japon réclame une indemnité de guerre.

Toutefois, pour ne pas blesser la Russie outre mesure, cette indemnité ne serait pas proprement une contribution de guerre et une rançon, mais une restitution d'une partie des frais occasionnés à l'empire mikadonal par les hostilités. On joue sur les mots. Bien entendu, l'on combat en France l'idée de cette indemnité, par solidarité avec la Russie. Mais on sait bien que c'est le Japon qui commande et que notre allié sera forcé de céder.

C. R.-P.

Chronique suisse

Album-souvenir du Simplon.

L'œuvre gigantesque du percement du Simplon devait faire l'objet d'une publication. La «Patrie Suisse», en effet, a eu l'excellente idée de lancer un artistique Album-Souvenir du Simplon où l'on retrouve ce travail de titans à ses différentes phases d'activité. Les gravures sont nombreuses et bien venues. Nous y remarquons des paysages, les perforatrices, les venues d'eau, les ouvriers, la première locomotive, les travaux aux heures les plus intéressantes, la dernière poste, l'hospice, les portraits des principaux ingénieurs, etc.

Le texte, pas plus long qu'il ne faut, donne tous les renseignements qu'on peut souhaiter et ce dans une langue claire et précise.

Cet album constitue un souvenir que chacun voudra se procurer; son prix modique et sa riche illustration le vouent à un succès certain.

La votation fédérale.

La révision de l'article 64 de la Constitution a été adoptée par 187,292 voix contre 79,728 non. Le résultat du canton du Valais manque encore.

Chronique neuchâteloise

Examens d'apprentis.

Les examens professionnels d'apprentis auront lieu comme suit dans le canton de Neuchâtel. Certaines modifications pouvant encore survenir, les intéressés devront se conformer au programme général des examens qui leur sera envoyé à temps utile sans qu'ils aient besoin de le réclamer.

1. Aiguilles de montres, à la Chaux-de-Fonds, le 24 avril.
2. Boucherie, au Locle, un groupe le 6, un groupe le 13 avril.
3. Boulangerie, en mars et septembre suivant un programme spécial.
4. Broderie, à Neuchâtel, les 18 et 19 juillet.
5. Cadres métalliques, à la Chaux-de-Fonds, le 24 avril.
6. Cadres d'émail : creusures et pailions, à la Chaux-de-Fonds, le 24 avril.
7. Charcuterie, au Locle, le 13 avril.
8. Charpenterie, à la Chaux-de-Fonds, le 25 avril.
9. Charronnage, à la Chaux-de-Fonds, le 24 avril.
10. Chaudronnerie, à la Chaux-de-Fonds, le 24 avril.
11. Coiffure-postiche, à la Chaux-de-Fonds, le 24 avril.
12. Commerce, au Locle, le 22 avril.
13. Confiserie, en mars et septembre, suivant un programme spécial.
14. Cordonnerie, à Neuchâtel, les 17 et 18 avril.
15. Couronnes de remontoirs, au Locle, le 15 avril.
16. Cuisine, à Neuchâtel, le 18 avril.
17. Démontage-remontage, à la Chaux-de-Fonds, les 24 et 25 avril.
18. Dorage de mouvements, à la Chaux-de-Fonds, le 24 avril.
19. Ebénisterie, à la Chaux-de-Fonds, les 15 et 16 mai.

CARTES DE VISITE. Imprimerie A. COURVOISIER

Cercueils Tachyphages Téléphone 434 Tachyphages
Adr. Télég. Tachyphages



BREVET N° 17377
O. R. G. M. 102415

Ensuite de nombreux essais faits à ZÜRICH, pendant plusieurs années, par le Médecin de la ville et un Expert officiel technique, il a été prouvé que :

- 1° Le TACHYPHAGE avec armature perfectionnée, Système S. MACH, supporte une charge supérieure que le poids de la terre reposant sur le cercueil.
- 2° Que la décomposition dans le TACHYPHAGE est provoquée plus rapidement et sans pourriture.

Tous les Cercueils sont capitonnés. Livraison immédiate de tout modèle à prix modéré, défiant concurrence de tout autre Cercueil. Brochure médicale gratuite et résultats des essais de résistance exécutés par ordre des autorités de Zurich. Fournisseur officiel de la ville de Zurich. 18372-7

Fabrique et Magasins : La Chaux-de-Fonds
56, RUE FRITZ COURVOISIER 56
S. MACH.

M^{me} BERDOZ, sage-femme
GENÈVE, rue de Lausanne 4
en face de la Gare 3243-52
Maison en France. Prend pensionnaires. S'occupe des enfants. Traite les maladies de femmes. Prix modérés. n-2498-x

Ecritures. Un monsieur disposant de plusieurs heures par jour demande à faire des écritures. Travail consciencieux. — Adresser les offres sous W. G. 17976, au bureau de L'IMPARTIAL. 17976-9*

IMMEUBLE
sis dans la partie ouest de la ville est à vendre. Excellent rapport. Conditions avantageuses. — S'adresser pour tous renseignements à M. Louis Leuba, géant, rue Jaquet-Droz 12. Téléphone 872. 942-3

En peu de jours
j'arrête à dames ou messieurs la chute de cheveux la plus forte.
Beaucoup de succès
J. GILLIERON, coiffeur,
Balance 1.
1573-13

À vendre à très bas prix, 2 potagers n° 10 et 11, avec tous leurs accessoires. — S'adresser rue de l'Industrie 9, au rez-de-chaussée, à droite. 3971-1

CHOCOLATS
Délecta
Auto-Noisette
exquis pour croquer



Vente d'Immeubles à Cormondrèche

Le lundi 27 mars 1905, dès 8 heures du soir, à l'HOTEL DE COMMUNE de Cormondrèche, les enfants de feu M. Jules Huguenin exposeront en vente par voie d'enchères publiques, en bloc ou séparément, à Cormondrèche, DEUX PETITES MAISONS contiguës, en bon état d'entretien, dépendances et jardin, bel encavage. — S'adresser pour visiter les immeubles, au propriétaire à Cormondrèche, et pour les conditions, au notaire H.-A. Michaud, à Bôle. H-2925-N 3743-2

ENCRIERS fantaisie et dans tous les prix, **ENCRIERS**
PAPETERIE A. COURVOISIER

Pour fr. 2.90
on peut s'abonner à L'IMPARTIAL dès maintenant jusqu'an 30 juin 1905, franco dans toute la Suisse.

Pour fr. 7.90
on peut s'abonner à L'IMPARTIAL dès maintenant jusqu'à fin décembre 1905, franco dans toute la Suisse.

Les nouveaux abonnés obtiendront **gratuitement**, sur leur demande, ce qui aura déjà paru de notre émouvant feuilleton en cours de publication dans la **Lecture des familles**

Le Marquis de Valcor
par DANIEL LESUEUR

Trois fois par jour un quart de litre
de lait chaud, dans lequel on fait dissoudre 5 à 6 véritables pastilles minérales Soden de Fay, pris par petites gorgées, agit d'une façon remarquable contre un enrrouement ou une toux angoissante. La sécrétion des mucosités sera considérablement activée, ce qui produira une respiration plus dégagée et un bien-être général. Les pastilles exercent une action bienfaisante sur l'estomac et les intestins et jouissent d'un pouvoir très efficace dans les épidémies d'influenza. Se trouvent partout à 1 fr. 25. F&1348-1 2648-1

Etat civil de La Chaux-de-Fonds
Du 17 mars 1905

Recensement de la population en Janvier 1903
1905 : 37,883 habitants,
1904 : 37,733

Augmentation : 150 habitants.

Naissances
Jenni Jeanné-Hélène, fille de Alfred, horloger, et de Sophie-Marie Bourquin née Kämpf Bernoise.
Saunier Otto-Joseph, fils de Constant-Edouard, manoeuvre, et de Elisa-Rosine Liechti née Gertsch, Bernoise.
Macquat Suzanne-Amélie, fille de Florian-Edouard, fabricant d'aiguilles, et de Emma-Félicia née Guyot, Bernoise et Neuchâtoise.

Promesses de mariage
Humbert-Droz Paul-Virgile, commis, Neuchâtois, et Jeanrenaud Julie-Augusta, tailleur, Vaudoise.
Chard Arnold, horloger, Neuchâtois et Bernois, et Droz Alice-Cécile, repasseuse, Neuchâtoise.
Stauffer Johann, charron, Bernois, et Evard Berthe, repasseuse en linge, Neuchâtoise.

LES RIGOLADES
Journal humoristique paraissant une fois par semaine. — En vente à la Librairie A. Courvoisier place du Marché. — Prix, 10 cent. le numéro. — Les abonnements sont reçus à la Librairie Courvoisier : 6 mois, fr. 2 75; un an, fr. 5

Falsification du Café

Celle-là est nouvelle, et encore peu connue. C'est le cas de l'indiquer. Elle se pratique assez souvent en Allemagne; peut-être n'est-elle pas inconnue dans d'autres pays, d'autant qu'elle apparaît comme bien facile à réaliser. On ajoute en effet, tout bonnement, au café, un peu d'eau; et cette eau, qui ne coûte rien, rapporte pourtant au vendeur. On sait bien que, lorsque l'on grille du café, on lui fait perdre environ 20% de son poids par évaporation. On le vend plus cher que dans son état naturel, puisqu'il y a eu dépense de charbon, manipulation, etc., etc. Mais, si l'on pouvait lui rendre une partie du poids qui s'en est allé par la torréfaction, évidemment il y aurait nouveau bénéfice. Or, rien de si simple. Il suffit de lui restituer, au moins en partie, la perte en eau en lui incorporant de nouveau de l'eau, et l'on peut lui en restituer jusqu'à 12%.

En pratique, le café torréfié absorbe difficilement l'eau; on laisse les grains bien s'imbiber, et, pour l'empêcher de devenir mou, on y ajoute du borax, ce qui augmente encore le poids et rend le café brillant et plus dur. L'opération se fait en plongeant le café nouvellement grillé dans une solution bouillante de borax à 5%; puis on le laisse sécher. C'est ainsi que certains marchands, tout en faisant des bénéfices, arrivent à vendre le café au-dessous du pair.

Il y a, évidemment, tromperie sur la marchandise vendue, et l'usage habituel de ces cafés peut avoir des inconvénients, sur l'économie. Il est, heureusement, aisé de déceler la

fraude en desséchant les grains sur le feu. Si la perte de poids dépasse 5%, c'est que le café a été préalablement mouillé. Sur la langue, d'ailleurs, il possède un petit goût caractéristique.
Avis aux amateurs de Bon café.

Chemin de fer régional Saingnolégier Chaux-de-Fonds.

Voici le résultat du trafic et des recettes de l'exploitation pendant le mois de février 1905 :

12,416 voyageurs	Fr. 5,649 43
34 tonnes de bagages	» 397 35
267 animaux vivants	» 353 86
920 tonnes de marchandises	» 3,211 50
Total Fr.	9,611 84

Recettes du mois correspondant de 1903 Fr. 10,123 47

Différence Fr. 511 59

Recettes du 1^{er} janvier au 28 février 1905 Fr. 19,441 11

En 1904 » 21,871 89

Différence Fr. 2,430 71

Nos Annonces
Nous nous permettons de rappeler à tous nos commettants d'annonces d'une CERTAINE IMPORTANCE de nous les remettre la veille avant 4 heures de l'après-midi, ceci afin d'assurer leur insertion dans le numéro qu'ils désirent; l'abondance de réclames nous oblige à prendre cette précaution.
Administration de L'IMPARTIAL

L'Établissement DE Teinturerie et Lavage chimique

E^{EL} BAYER

La Chaux-de-Fonds

Se recommande pour la Saison du printemps.

MAGASINS: Rue Léopold-Robert 54 (Maison de l'Hôtel Central).
Rue du Collège 21.

Téléphone dans les deux magasins

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES

Barres à neige en fer galvanisé

PLUS DE CHUTES DE NEIGE! PLUS D'ACCIDENTS! PLUS DE RESPONSABILITÉS!
 Prix très avantageux — Devis à disposition — Fourniture et pose.

BUREAU TECHNIQUE

Henri SCHUECHLIN, Ingénieur

TÉLÉPHONE 1189

13, Rue Daniel JeanRichard, 13

TÉLÉPHONE 1189



GRANDE BRASSERIE DE LA MER
Grand Concert
 donné par une excellente
Nouvelle TROUPE FRANÇAISE
 M. FAUREZ, comique en tous genres
 Mme FAUREZ, diction grivoise.
 M. et Mme Morel-Lus, Duetistes.
 Dimanche, Concert apéritif et Matinée



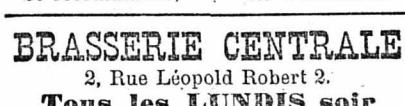
Brasserie Muller
 17, rue de la Serre 17,
 Tous les LUNDIS soir
 dès 7 1/2 heures, 16239-47*



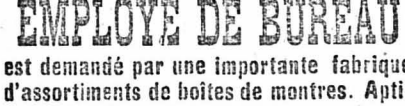
Tripes
 NATURE et à la MODE de CAEN
 Tous les jours,
SAUCISSES de FRANCFORT
 avec MEERRETTIG.
RESTAURATION - FONDUES
 Se recommande, H. Mayer-Hauert



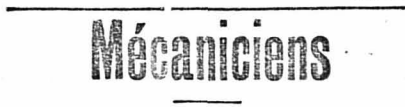
Brasserie du Square
 Tous les MARDIS soir,
 Dès 7 1/2 heures, 668-15*
TRIPES
 Se recommande, Le Tenancier.



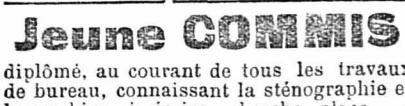
BRASSERIE CENTRALE
 2, Rue Léopold Robert 2.
 Tous les LUNDIS soir
 à 7 1/2 heures, 16119-49*
TRIPES
 Neuchâteloise et Mode de Caen.
 Se recommande, A. Frésard.



EMPLOYÉ DE BUREAU
 est demandé par une importante fabrique
 d'assortiments de boîtes de montres. Apti-
 tudes, habileté et assiduité sont exigées.
 — Adresser les demandes, avec copie
 des certificats, sous chiffres F.
 2997 J., à l'Agence Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.
 4003-5



Mécaniciens
 Quelques bons ouvriers mécaniciens
 ajusteurs et tourneurs trouveraient
 occupation suivie chez M. Edouard
 Brauen, Usine mécanique, Couvet.
 H-3021-N 4074-3



Jeune COMMIS
 diplômé, au courant de tous les travaux
 de bureau, connaissant la sténographie et
 la machine à écrire, cherche place.
 S'adresser par écrit, sous chiffres G. P.
 3986, au bureau de l'IMPARTIAL. 3966-6*

Pour Fabricants d'horlogerie et chefs d'atelier
 A louer pour le 31 Octobre 1905 de
VASTES LOCAUX
 à l'usage d'ateliers, comptoirs, bureaux et appartements dans une maison d'ordre et
 très bien située. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 4259-3

TECHNICUM DU LOCLE
 Horlogerie et branches annexes. Mécanique. Electrotechnique.
 4260-5 Etudes techniques et travail pratique. H-970-c
 Examen d'entrée: le 15 avril.
 Règlement, programmes, renseignements à disposition.

**Pour fabricants d'horlogerie
 et chefs d'ateliers**
 A LOUER pour le 31 Octobre 1905, de
vastes locaux
 à usage d'ateliers, comptoirs, bureaux et appartements
 dans une maison d'ordre, située exactement au centre de la ville et des affaires.
 S'adresser en l'Etude des notaires Barbier & Jacot-Guillarmod, rue Léo-
 pold-Robert 50. H-907-8 3871-4

**Magasin de Corsets
 „JOLA“**
 à l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle de La Chaux-de-Fonds et environs que
 les Nouveautés pour la saison printanière, façons Parisiennes, Bruxelloises et
 Américaines, sont au grand complet. H-914-c 3881-1



Chic Moderne
 Élégant Hygiénique
 Coupe et forme irréprochables. Indispensable pour une taille élégante. CORSETS
 sur mesure sans augmentation de prix. Chaque Corset est garanti.
 Réparations promptes et soignées.

M^{lle} **Clémentine Moritz**
 56 — Rue Léopold Robert — 56
 LA CHAUX-DE-FONDS

Séjour à la campagne
 Pour séjour à la campagne, à vendre, à
 10 minutes de la ville, une très grande
 maison avec un beau parc ombragé. Situa-
 tion unique et vue splendide. Facile à
 agencer au désir de l'acquéreur. 3374-11
 S'adresser à M. Albert Pécaut-Dubois.

**A vendre ou à louer
 Bon petit Hôtel**
 avec café-restaurant, jardin au bord du
 lac Léman, côte suisse. — S'adresser au
 propriétaire M. L. Rusillon, Corratierie 6,
 Genève. 4067-4

A louer
 pour le 31 octobre 1905, un bel APPAR-
 TEMENT moderne de 3 pièces, au soleil,
 avec alcôve, cour et lessiverie.
 S'adresser à M. Henri Vuille, gérant,
 rue St-Pierre 10. 2257-11-4

**GRANDE BRASSERIE
 du
 GLOBE**
 45, rue de la Serre 45. 8499-28
 Samstag, Sonntag und Montag
 Abends 8 Uhr
Gastspiel Ernesto Felden
 Transformiste
 mit Neuer eleganter Truppe
 2 Damen — 2 Herren
 Neu! Mlle Gabrielle, excentrique soubrette
 Mlle Lafke, soubrette Miniature.
 Se recommande, Edmond ROBERT.

**Société Suisse de la Paix
 (Section Chaux-de-Fonds)
 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
 Règlementaire
 Jeudi 23 Mars 1905
 à 8 1/2 H. DU SOIR,
 à la Croix-Bleue**
 Ordre du Jour:
 1. Rapport administratif et financier.
 2. Causerie de M. le professeur Cler-
 get, délégué suisse au Congrès uni-
 versel de la Paix, à Boston, en 1904.
 3. Projections lumineuses sur la
 guerre russo-japonaise.
 4. Productions diverses. Chants, déclama-
 tions, etc.

Tous les membres de la Société et tous
 les amis de la Paix sont instamment priés
 d'y assister.
 4141-2 Le Comité.

Changement de domicile
 Les bureaux de
l'Agence Wolf
 Banque de Prêts sur gages
 sont transférés dès ce jour, à la
2, Rue du Marché, 2
 (rez-de-chaussée, fond du corridor)

FABRICANT HORLOGER
 bien installé cherche associé-commer-
 çant disposant d'un petit capital en ga-
 ranties équivalentes et pouvant faire quel-
 ques voyages. — S'adresser par écrit sous
 H. C. 4115, au bureau de l'IMPARTIAL.
 4115-2

Maison d'horlogerie
 de la place, cherche demoi-
 selle ou Monsieur sténogra-
 phe habile, bien au courant
 des travaux de bureau.
 S'adresser au bureau de l'IM-
 PARTIAL. 4132-2

Commis
 Un commis-comptable capable de visi-
 ter aussi la clientèle, pourrait entrer
 prochainement dans une maison de com-
 merce en gros de denrées coloniales et
 vins à La Chaux-de-Fonds. — Adresser
 offres et certificats sous chiffres F. A.
 4224, au bureau de l'IMPARTIAL. 4224-3

Un jeune homme
 peut entrer de suite comme apprenti
 tourneur sur bois, chez M. JEAN
 WIDMER, à Cernier. R-256-N 4262-2

Cadrans métalliques
 On demande à acheter d'occasion une
 machine à fraiser les minutes, en très
 bon état. A défaut, quelqu'un qui se char-
 gerait de se travailler. 4125-2
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

BRASSERIE DU SQUARE
 Ce Soir et jours suivants,
 à 8 heures,
GRANDE SOIRÉE
 par la Famille
HÄNNI
 Dimanche,
 Concert Apéritif et Matinée
 Entrée libre. 4196-1
 COUS LES PAYS & DE
 MARDIS S PAYS & DE
 TRIPES VINS RESTAURATION A
 TOUTE HEURE

Italien
 Jeune homme désirant apprendre l'Ita-
 lien, cherche personne de cette nationalité
 disposée à lui donner leçons. — Offres et
 conditions sous chiffres P. L. 4130-2
 au bureau de l'IMPARTIAL. 4130-2

Fabrique de CHAINES
 métal argenté, nickel, imitation doublé or
GROS & MOUSSÉ, Paris
 MM. les grossistes-exportateurs sont
 priés de demander échantillons et prix à
 leur représentant 3025-9
 M. J.-H. Schorpp, Temple-Allemand 87
 A la même adresse, demi-perles imi-
 tation pour sertisseurs-joailliers, à prix et
 qualité défiant toute concurrence.
 — Téléphone —

Modiste
 Mlle BERTHE PIQUEREZ vient de re-
 cevoir un beau choix de fournitures,
 CHAPEAUX Modèles. — Se recom-
 mande à sa bonne clientèle, ainsi qu'aux
 dames de la localité. 3982-1
 S'adr. au Magasin Piquerez, Puits 23.

**MONTRES
 égrenées**
 Montres garanties
 Tous genres. Prix réduits
 Beau choix.
F.-Arnold Droz
 Jaquet-Droz 39, Chaux-de-Fonds
 3329-98

Acheveur-lanternier
 Une fabrique de la localité demande de
 suite un bon acheveur-lanternier. — Adres-
 ser offres, sous chiffres A. B. 4027,
 au bureau de l'IMPARTIAL. 4027-1

Terminages
 Fabricant d'horlogerie bien inst-
 allé et capable demande à entrer en rela-
 tion avec maison sérieuse qui fournirait
 boîtes et mouvements pour petites pièces
 cylindre ou ancre. Travail garanti con-
 scientieux. 3996-1
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Cas imprévu
 A LOUER**
 Pour le 30 Avril 1905
 Premier-Mars 10, rez-de-chaussée Est
 de 2 pièces et dépendances, remis à
 neuf. 3489-3
 S'adresser à l'Etude Jeanneret &
 Quartier, rue Fritz-Courvoisier 9.